

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2026

NOTES DE SYNTHÈSE

DÉLÉGATIONS

Article L.2122-22-4° du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) rendu applicable par la délibération n°429/02/01 du 10 juillet 2020 - De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget et dans la limite du seuil des marchés à procédure adaptée en raison de leur montant applicable aux marchés de fournitures et services (pour mémoire, au 01/01/2026 : seuil à 216 000.00 € HT) :

- Spectacle de SAINT-NICOLAS du 13.12.2025 :
DEMANGEL CLEMENT pour un montant de 1 200.00 € TTC ;
- Mignardises salées pour les vœux 2026 :
BOUCHERIE KLEIN pour un montant de 2 349.15 € TTC ;
- Redevance spéciale annuelle pour le CSC :
SICOVAD pour un montant de 3 281.85 € TTC ;
- Contrat annuel ascenseur mairie :
LTBO ASCENSEURS pour un montant de 1 224.00 € TTC ;
- Délimitation Ranfaing opération 370 liaison piétonne et Faubourg de REMIREMONT :
CABINET DEMANGE ET ASSOCIES pour un montant de 4 669.80 € TTC ;
- Poteau incendie Capitaine POIROT op 386 Incendie :
STPI pour un montant de 2 400.00 € TTC,
PUM PLASTIQUES pour un montant de 1 469.39 € TTC ;
- Climatisation réversible école des Herbures opération 378 Équipement écoles :
SVME pour un montant de 5 511.84 € TTC ;
- Fourniture de lampes LED dans les toilettes Breuchottes :
ANDREZ BARJON DUPOND EST pour un montant de 1 012.32 € TTC ;
- Mise aux normes suite aux contrôles « incendie » :
DID SECURITE pour un montant de 1 011.60 € TTC ;
- Peinture de la Chapelle de Fallières :
MPR MALECKI PASCAL pour un montant de 7 073.51 € TTC ;
- Lambris pour la Chapelle de Fallières :
L ENTREPOT DU BRICOLAGE pour un montant de 2 100.07 € TTC ;
- Fourniture de sièges ergonomiques opération 383 Ergonomique :
AZERGO pour un montant de 7 490.30 € TTC ;
- Fourniture de vestiaires périscolaires Herbures et Breuchottes :
VESTIMETAL pour un montant de 1 011.79 € TTC ;
- Fourniture d'un éthylotest électronique 6000 Drager :
SECURIMED pour un montant de 1 098.00 € TTC ;
- Fourniture de protections travailleurs isolés PTI :
DOOMAP pour un montant de 2 647.20 € TTC ;
- Fourniture d'un chariot de ménage + matériel annexe opération 383 Ergonomique :
TOUSSAINT 57 pour un montant de 3 334.98 € TTC ;
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail :
GEORGES FORMATION pour un montant de 1 104.00 € TTC ;
- Habilitation tronçonneuse :
GEORGES FORMATION pour un montant de 1 908.00 € TTC ;
- Formation permis super lourd ST :
AFTAL pour un montant de 2 500.00 € TTC ;
- Carburants Janvier 2026 :
SA COOPERATIVE L'UTILE STATION SERVICE pour un montant de 1 918.63 € TTC ;
- Réparation du groupe hydraulique camion Man ER355LJ :
HIVIACO pour un montant de 1 761.19 € TTC ;

- Pneus neige Mercedes EC552GR :
VITTEL AUTO PIECES pour un montant de 1 974.34 € TTC ;
- Réparation Mercedes BV573YC suite contrôle technique :
KROELY PAUL IV 88 pour un montant de 2 856.43 € TTC ;
- Fourniture de sel de déneigement :
THIEBAUT GODARD pour des montants de 1 080.00 € TTC et 4 464.00 € TTC,
VIRIDIS pour un montant de 3 096.00 € TTC ;
- Fourniture de vêtement de travail :
PROTECTHOMS pour un montant de 6 689.50 € TTC ;
- Fournitures pour l'arrosage automatique :
VIRIDIS pour un montant de 1 125.44 € TTC ;
- Fleurissement 2026 :
MAGUY HORTICULTURE pour un montant de 3 483.86 € TTC ;
- Terreau et engrais :
JOST pour un montant de 3 388.61 € TTC ;
- Gravillon 4/10 pour l'aire de jeux des Perreys :
SAGRAM pour un montant de 2 318.40 € TTC ;
- Bois pour l'aire de jeux des Perreys :
OXBOIS pour un montant de 1 688.58 € TTC ;
- Matériel pour atelier mécanique :
ASD AUTO pour un montant de 2 230.25 € ;
- Lavage lavettes industrielles - Provision annuelle :
MEWA pour un montant de 1 200.00 € TTC ;
- Produits entretien :
PLG pour un montant de 1 934.50 € TTC ;
- Fournitures bâtiments :
LEGALLAIS pour un montant de 1 096.07 € TTC,
MANUTAN COLLECTIVITE pour un montant de 1 142.82 €.

Article L.2122-22-8° du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) rendu applicable par la délibération n°429/02/01 du 10 juillet 2020 - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières :

16/12/2025	ANDREUX Pierre et Simone	ACHAT	concession n° 150 AC	30 ans	335,00 €
24/12/2025	REMY Arnaud	RENOUVELLEMENT	concession n° 133 NC	30 ans	335,00 €
13/02/2026	DUVAL François	RENOUVELEMENT	concession n° 106 AC	15 ans	420,00 €
24/02/2026	MOUREY Monique	RENOUVELEMENT	concession n° 60 AC	50 ans	575,00 €